

Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

CULTURES CONTEMPORAINES

PRIX ESPRITS LIBRES

Ce prix littéraire unique en France est décerné par des personnes détenues du Centre pénitentiaire de Réau.

Un projet ambitieux



Ce prix est né en 2014 d'un partenariat entre le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Centre pénitentiaire Sud-Francilien et la Fondation Paris-Diderot. Fondation aujourd'hui remplacée par l'Université Paris Diderot, par le biais de son département aux étudiants empêchés.

En 2016, la Médiathèque départementale a rejoint l'aventure : elle finance les ouvrages lus par les détenus, participe au choix des romans, suit les séances jusqu'à la délibération.

C'est un jury mixte, une volonté très forte dès l'origine du projet permettant de restaurer une sociabilité parmi les jurés. Deux professeurs de lettres à l'Université Paris Diderot et deux bibliothécaires de la Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne, animent les débats et éclairent les jurés sur la singularité de chaque livre.

Des séances de lectures animées

Ainsi, entre janvier et juin, environ toutes les 3 semaines, rendez-vous est donné aux personnes détenues. Chacun apporte son livre, annoté, surligné, chargé de post-it et se prépare à échanger librement et sincèrement sur ce qu'il a retenu de l'ouvrage. Avec un grand sérieux pour cet engagement pris dès la première séance : lire tout le livre jusqu'à la fin, même plusieurs fois pour certains, et respecter la parole de l'autre. Car c'est évidemment avant tout un moment de partage, de convivialité, d'écoute. On y est toujours attendu par les personnes détenues qui nous posent la même question rituelle : "alors, il vous a plu, à vous, ce livre ?"

Les livres restent...

La Médiathèque départementale est très attachée à sa participation au Prix : les ouvrages financés sont offerts aux personnes détenues, ce sont des livres qui leur appartiennent et leur laissent une trace de ce voyage littéraire.

D'autre part, tous les livres sont offerts à chacune des bibliothèques principales du Centre Pénitentiaire Sud-Francilien : ainsi, même les personnes détenues ne participant pas au prix peuvent lire les ouvrages sélectionnés et faire vivre ce projet.

La Médiathèque départementale participe à la vie des bibliothèques des centres pénitentiaires de Réau et de Melun : prêt de collections, formation, rencontres ou résidences d'auteurs. Ces bibliothèques sont gérées par le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).